

RÉPARTITION DES MESURES DE RENTRÉE 2024 – 2ND DEGRÉ

1. Évolution des effectifs

Pour la rentrée 2024, les effectifs prévisionnels du 2nd degré sont en augmentation par rapport au constat 2023 (+ 1964). La situation est cependant différente entre les lycées et les collèges et entre départements. Les collèges devraient perdre 444 élèves à la rentrée 2024 avec une baisse concentrée sur la Seine-Saint-Denis (- 139) et encore plus le Val-de-Marne (- 376) ; la Seine-et-Marne devrait connaître une quasi-stabilité (+ 71). Les lycées devraient gagner 2408 élèves avec une forte augmentation dans la voie professionnelle (+ 1844) et plus mesurée en voie GT (+ 564).

	effectifs prév. RS23	effectif constat RS23	effectifs prév. RS24	écart constat RS23 / prév. RS24	écart prév. RS23 / constat RS23
collèges 77	74 316	74 549	74 620	71	233
collèges 93	77 890	78 650	78 511	-139	760
collèges 94	56 028	56 726	56 350	-376	698
total collèges	208 234	209 925	209 481	-444	1 691
voie pro	45 189	45 077	46 921	1 844	-112
voie GT	118 018	118 656	119 220	564	638
total lycées	163 207	163 733	166 141	2408	526
ACADÉMIE	371 441	373 658	375 622	1964	2217

2. Les mesures de rentrée 2024 (enseignants 2nd degré)

La répartition prévisionnelle entre supports stagiaires plein-temps et supports stagiaires mi-temps n'est pas modifiée par rapport à l'année dernière. Les mesures de rentrée sont donc équivalentes en ETP et en moyens d'enseignement.

Pour la rentrée 2024, l'académie bénéficie d'une dotation supplémentaire de + **225 ETP**.

3. Répartition des mesures de rentrée 2024 (enseignants 2nd degré)

La répartition des mesures de rentrée 2024 dans le 2nd degré tient compte des éléments suivants :

- la création de groupes de niveaux en 6^{ème} et 5^{ème} ;
- la forte hausse des effectifs prévisionnels en voie professionnelle ;
- la volonté de maintenir le H/E de manière homogène sur le territoire académique.

La répartition des mesures est la suivante :

	ETP en HP	ETP en HSA	total
collèges 77	30	3	33
collèges 93	58	2	60
collèges 94	30	2	32
total collèges	118	7	125
voie pro	70	10	80
voie GT	17	3	20
total lycées	87	13	100
ACADÉMIE	205	20	225

Cette répartition permet d'accompagner la hausse des effectifs prévisionnels en lycée professionnel et la création de groupes de niveau en collège.

Cette répartition permet par ailleurs le maintien du H/E global de l'académie :

	H/E prév. RS24	H/E prév. RS23	H/E prév. RS22
collèges 77	1,27	1,27	1,27
collèges 93	1,40	1,39	1,40
collèges 94	1,27	1,27	1,28
total collèges	1,32	1,32	1,32
voie pro	2,06	2,10	2,17
voie GT	1,46	1,47	1,46
ACADÉMIE	1,46	1,46	1,47

4. Les mesures de rentrée 2024 en personnels non enseignants

Pour la rentrée 2024, l'académie a une dotation de :

- + 1 ETP de personnels de direction ;
- + 2 ETP de personnels administratifs (sur le BOP 141).

5. Le calendrier de gestion

Pour rappel, la dotation horaire globale (DHG) allouée à un établissement est le résultat d'un processus d'échanges entre les services académiques et les EPLE. La notification initiale et sa transcription dans le tableau de répartition des moyens par discipline (TRMD) constituent la première phase technique. Les mois de janvier et février donnent lieu à la poursuite d'un dialogue avec les établissements et à d'éventuels ajustements. Cela permet de fixer mi-mars la situation des postes définitifs ainsi que la majorité des supports stagiaires, puis fin juin les postes provisoires et le solde des supports stagiaires. Ces échanges ont notamment lieu autour de la dotation liée à la structure (erreurs éventuelles, adaptations liées aux contraintes des locaux ou de répartition des effectifs, évolution des flux...) ou aux dotations d'accompagnement de dispositifs spécifiques.

6. Le budget prévisionnel 2024

	BUDGET INITIAL 2023						
	effectifs prév. RS23	H/E	HP	HSA	IMP	Total	%HSA
collèges 77	74 316	1,27	84 472	8 317	1 436	94 225	8,8%
collèges 93	77 890	1,39	98 441	8 912	1 254	108 606	8,2%
collèges 94	56 028	1,27	64 311	5 640	1 213	71 164	7,9%
total collèges	208 234	1,32	247 224	22 869	3 902	273 995	8,3%
voie pro	45 189	2,10	81 436	12 061	1 550	95 047	12,7%
voie GT	118 018	1,47	148 425	23 070	2 120	173 615	13,3%
ACADÉMIE	371 441	1,46	477 085	58 000	7 572	542 657	10,7%

	BUDGET INITIAL 2024						
	effectifs prév. RS24	H/E	HP	HSA	IMP	Total	%HSA
collèges 77	74 620	1,27	85 002	8 370	1 436	94 808	8,8%
collèges 93	78 511	1,40	99 466	8 947	1 254	109 666	8,2%
collèges 94	56 350	1,27	64 841	5 676	1 213	71 729	7,9%
total collèges	209 481	1,32	249 309	22 993	3 902	276 204	8,3%
voie pro	46 921	2,06	82 673	12 238	1 550	96 461	12,7%
voie GT	119 220	1,46	148 725	23 123	2 120	173 968	13,3%
ACADÉMIE	375 622	1,46	480 707	58 353	7 572	546 633	10,7%